

MODIFICATION N° 1

datée du 7 janvier 2020

apportée au prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 1^{er} novembre 2019

(le « prospectus simplifié »)

à l'égard des :

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E2T5, E3, E4, E5, F, F5, F8, O, P1, P1T5, P2, P2T5, P3, P4, P5, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Expansion Canada

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E2T5, E3, E4, E5, F, F5, F8, O, P1, P1T5, P2, P2T5, P3, P3T5, P4, P5, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada

parts des séries A, B, E1, E1T5, F, F5, F8, P1, P1T5, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E2T5, E3, E4, F, F5, F8, O, P1, P2, P3, P4, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé

parts des séries A, B, E1, E1T5, F, F5, F8, P1, P1T5, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, E5, F, F5, F8, O, P1, P1T5, P2, P3, P4, P5, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Événements opportuns

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E3, E4, F, F5, F8, O, P1, P1T5, P2, P3, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Chine

parts de série P2 du Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, F, O, P1, P2 du Fonds Fidelity Japon

parts de série P2 du Fonds Fidelity Croissance internationale

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E2T5, E3, E3T5, F, F5, F8, P1, P1T5, P2, P2T5, P3, P3T5, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E2T5, E3, F, F5, F8, P1, P1T5, P2, P2T5, P3, P3T5, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Équilibre Amérique – Devises neutres

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E2T5, E3, E4, E5, F, F5, F8, O, P1, P1T5, P2, P2T5, P3, P4, S5, S8, T5, T8 du Portefeuille Fidelity Revenu mondial

parts de série E2T5 du Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E3, E4, E5, F, F5, F8, O, P1, P1T5, P2, P2T5, P3, P4, P5, S5, S8, T5, T8 du Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E3, E4, E5, F, F5, F8, O, P1, P2, P3, S5, S8, T5, T8 du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2015

parts des séries A, B, E1, E1T5, E2, E2T5, E3, E4, F, F5, F8, O, P1, P2, P3, S5, S8, T5, T8 du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2020

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, E5, F, O, P1, P2, P3 du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2025

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, E5, F, O, P1, P2, P3 du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2030

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, F, O, P1, P2, P3 du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2035

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, E5, F, O, P1, P2 du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2040

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, E5, F, O, P1, P2 du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2055

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, F, O, P1, P2, P3, P4 du Fonds Fidelity Obligations canadiennes

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, F, P1, P2 du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U.

parts des séries A, B, E1, E2, E3, E4, F, O, P1, P2, P3, P4 du Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable

parts des séries A, B, E1, E2, F, O, P1, P2, P3, P4, P5 du Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres

parts de série O de la Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales

(collectivement, les « Fonds »)

Le prospectus simplifié est modifié afin de faire ce qui suit :

- (i) ajouter des séries de parts aux Fonds, à l'exception du Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale, du Fonds Fidelity Croissance internationale, du Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque et de la Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales;
- (ii) ajouter une option de souscription en dollars américains aux séries de parts suivantes : séries E1T5 et P1T5 du Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé, séries E1T5, E2, E3 et P1T5 du Fonds Fidelity Événements opportuns, série P2 du Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale, série P3 du Fonds Fidelity Japon, série P2 du Fonds Fidelity Croissance internationale, série E2T5 du Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque, série E2T5 du Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque et série E5 du Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable; et
- (iii) permettre la souscription de parts de série O de la Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales par des investisseurs que nous avons approuvés et qui ont conclu avec Fidelity Investments Canada s.r.l. une entente de souscription de parts de série O.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

Les modifications techniques qu'il faut apporter au prospectus simplifié pour effectuer ces modifications sont énoncées ci-après :

1. Page couverture

La page couverture est modifiée afin d'indiquer que :

- (a) les parts de série P3T5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Expansion Canada;
- (b) les parts des séries E3T5 et E4T5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada;
- (c) les parts de série P2 sont également offertes par le Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises;
- (d) les parts de série P1T5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé;
- (e) les parts des séries E2, E2T5 et P2 sont également offertes par le Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises;
- (f) les parts de série E1T5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Événements opportuns;
- (g) les parts des séries E2T5 et P4 sont également offertes par le Fonds Fidelity Chine;
- (h) les parts de série P3 sont également offertes par le Fonds Fidelity Japon;

- (i) les parts des séries E4 et E5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises;
- (j) les parts des séries E4, P4 et P5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Équilibre Amérique – Devises neutres;
- (k) les parts de série P3T5 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Revenu mondial;
- (l) les parts de série E2T5 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque;
- (m) les parts des séries E2T5 et P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2015;
- (n) les parts de série P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2020;
- (o) les parts des séries F5, P1T5, P2T5, P3T5 et P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2025;
- (p) les parts de série P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2030;
- (q) les parts de série P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2035;
- (r) les parts de série P3 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2040;
- (s) les parts de série P3 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2055;
- (t) les parts de série P5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Obligations canadiennes;
- (u) les parts de série P3 sont également offertes par le Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U.;
- (v) les parts de série E5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable; et
- (w) les parts de série E3 sont également offertes par le Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres.

2. Souscriptions, échanges et rachats

- (a) La dernière phrase du quinzième paragraphe figurant à la rubrique qui s'intitule « Comment souscrire, faire racheter et échanger des parts d'une série d'un Fonds », à la page 25, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

« Les parts de série O de la Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales, de la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale, de la Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique et de la Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales sont également offertes à des

investisseurs que nous avons approuvés et qui ont conclu avec nous une entente de souscription de parts de série O. »

3. Frais et charges

- (a) Les deuxième, troisième et quatrième phrases du deuxième paragraphe figurant à la rubrique qui s'intitule « Frais de gestion et de conseils », à la page 45, sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

« Nous exigeons des frais de gestion négociés directement de la part des investisseurs détenant des parts de série O des Fonds (lesquels frais ne peuvent être supérieurs au montant maximal des frais de gestion et de conseils annuels des parts de série F), à l'exclusion des Éléments de base (autres que la Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales, la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale, la Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique et la Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales), du Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique – Devises neutres, du Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales – Devises neutres et du Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales – Devises neutres. Ces derniers Fonds sont offerts uniquement aux Fonds Fidelity et aux autres fonds et comptes pour lesquels Fidelity agit à titre de gestionnaire ou de conseiller, et ils ne versent aucuns frais de gestion et de conseils. La Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales, la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale, la Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique et la Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales ne sont offertes qu'aux investisseurs que nous avons approuvés et qui ont conclu avec nous une entente de souscription de parts de série O, chacun de ces investisseurs devant payer directement des frais de gestion négociés, ainsi qu'aux Fonds Fidelity et aux autres fonds et comptes pour lesquels Fidelity agit à titre de gestionnaire ou de conseiller, lesquels investisseurs ne versent aucuns frais de gestion et de conseils. »

- (b) Les deuxième et troisième paragraphes figurant à la rubrique qui s'intitule « Frais de gestion des parts de série O », à la page 59, sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

« Nous n'imposons aucuns frais de gestion et de conseils aux Éléments de base, au Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique – Devises neutres, au Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales – Devises neutres et au Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales – Devises neutres, qui, à l'exception de la Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales, de la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale, de la Fiducie de placement

Fidelity Vision stratégique et de la Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales, sont uniquement offerts aux Fonds Fidelity et aux autres fonds et comptes pour lesquels Fidelity agit à titre de gestionnaire ou de conseiller.

La Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales, la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale, la Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique et la Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales ne sont offertes qu'aux investisseurs que nous avons approuvés et qui ont conclu avec nous une entente de souscription de parts de série O, chacun de ces investisseurs devant payer directement des frais de gestion négociés, ainsi qu'aux Fonds Fidelity et aux autres fonds et comptes pour lesquels Fidelity agit à titre de gestionnaire ou de conseiller, lesquels investisseurs ne versent aucuns frais de gestion et de conseils. »

4. Information précise sur chacun des organismes de placement collectif décrits dans le présent document

- (a) La première phrase du troisième paragraphe figurant à la rubrique qui s'intitule « Parts de série O », à la page 72, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

« Les parts de série O des Éléments de base (autre que la Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales, la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale, la Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique et la Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales), du Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique – Devises neutres, du Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales – Devises neutres et du Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales – Devises neutres sont uniquement offertes aux Fonds Fidelity et aux autres fonds et comptes pour lesquels Fidelity agit à titre de gestionnaire ou de conseiller. »

- (b) L'avant-dernière phrase du troisième paragraphe figurant à la rubrique qui s'intitule « Parts de série O », à la page 73, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

« Les parts de série O de la Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales, de la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale, de la Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique et de la Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales sont également offertes à des investisseurs que nous avons approuvés et qui ont conclu avec nous une entente de souscription de parts de série O. »

5. Profil de fonds du Fonds Fidelity Expansion Canada

- (a) La rangée « Date de création » à la page 96 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P3T5 – 7 janvier 2020
-------------------------	-----------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 96 est modifiée par l'ajout de la série P3T5.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 96, est modifié par la suppression de la rangée relative à la série P3 et son remplacement par ce qui suit :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils	Frais d'administration*
P3 et P3T5	0,775 %	0,100 %

* Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

6. Profil de fonds du Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada

- (a) La rangée « Date de création » à la page 99 est modifiée par l'ajout des séries suivantes :

Date de création	Séries E3T5 et E4T5 – 7 janvier 2020
-------------------------	--------------------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 99 est modifiée par l'ajout des séries E3T5 et E4T5.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 99, est modifié par la suppression des rangées relatives aux séries E3 et E4 et leur remplacement par ce qui suit :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils	Frais d'administration*
E3 et E3T5	1,775 %	0,150 %
E4 et E4T5	1,725 %	0,150 %

* Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

7. Profil de fonds du Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises

- (a) La rangée « Date de création » à la page 132 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P2 – 7 janvier 2020
------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 132 est modifiée par l'ajout de la série P2.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 132, est modifié par l'ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative aux séries P1 et P1T5 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
P2	0,86 %	0,125 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

8. Profil de fonds du Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé

- (a) La rangée « Date de création » à la page 136 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P1T5 – 7 janvier 2020
------------------	-----------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 136 est modifiée par l'ajout de la série P1T5, assortie d'un astérisque.

- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 136, est modifié par la suppression de la rangée relative à la série P1 et son remplacement par ce qui suit :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
P1 et P1T5	0,825 %	0,175 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

9. Profil de fonds du Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises

- (a) La rangée « Date de création » à la page 139 est modifiée par l'ajout des séries suivantes :

Date de création	Séries E2, E2T5 et P2 – 7 janvier 2020

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 139 est modifiée par l'ajout des séries E2, E2T5 et P2.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 139, est modifié par l'ajout des rangées suivantes directement sous les rangées relatives aux séries E1 et E1T5 et aux séries P1 et P1T5, respectivement :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
E2 et E2T5	1,86 %	0,175 %
P2	0,86 %	0,125 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

10. Profil de fonds du Fonds Fidelity Événements opportuns

- (a) La rangée « Date de création » à la page 168 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série E1T5 – 7 janvier 2020
-------------------------	-----------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 168 est modifiée par l’ajout de la série E1T5, assortie d’un astérisque.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d’administration », qui figure à la page 168, est modifié par la suppression de la rangée relative à la série E1 et son remplacement par ce qui suit :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d’administration	Frais de gestion et de conseils	Frais d’administration**
E1 et E1T5	1,825 %	0,225 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s’agit des *frais d’administration* si l’actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l’actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d’administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l’actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

11. Profil de fonds du Fonds Fidelity Chine

- (a) La rangée « Date de création » à la page 182 est modifiée par l’ajout des séries suivantes :

Date de création	Séries E2T5 et P4 – 7 janvier 2020
-------------------------	------------------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 182 est modifiée par l’ajout des séries E2T5 et P4.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d’administration », qui figure à la page 182, est modifié par la suppression de la rangée relative à la série E2 et son remplacement par ce qui suit et l’ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P3 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d’administration	Frais de gestion et de conseils	Frais d’administration**
E2 et E2T5	1,80 %	0,200 %
P4	0,725 %	0,125 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s’agit des *frais d’administration* si l’actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l’actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d’administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l’actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

12. Profil de fonds du Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale

- (a) La rangée « Type de titres » à la page 207 est modifiée par l'ajout d'un astérisque à la désignation de la série P2.

13. Profil de fonds du Fonds Fidelity Japon

- (a) La rangée « Date de création » à la page 231 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P3 – 7 janvier 2020
-------------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 231 est modifiée par l'ajout de la série P3, assortie d'un astérisque.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 132, est modifié par l'ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P2 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils	Frais d'administration**
P3	0,775 %	0,125 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

14. Profil de fonds du Fonds Fidelity Croissance internationale

- (a) La rangée « Type de titres » à la page 244 est modifiée par l'ajout d'un astérisque à la désignation de la série P2.

15. Profil de fonds du Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises

- (a) La rangée « Date de création » à la page 247 est modifiée par l'ajout des séries suivantes :

Date de création	Séries E4 et E5 – 7 janvier 2020
-------------------------	----------------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 247 est modifiée par l'ajout des séries E4 et E5.

- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 247, est modifié par l'ajout des rangées suivantes directement sous la rangée relative aux séries E3 et E3T5 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
E4	1,785 %	0,175 %
E5	1,735 %	0,175 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

16. Profil de fonds du Fonds Fidelity Équilibre Amérique – Devises neutres

- (a) La rangée « Date de création » à la page 332 est modifiée par l'ajout des séries suivantes :

Date de création	Séries E4, P4 et P5 – 7 janvier 2020
------------------	--------------------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 332 est modifiée par l'ajout des séries E4, P4 et P5.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 332, est modifié par l'ajout des rangées suivantes directement sous les rangées relatives à la série E3 et aux séries P3 et P3T5, respectivement :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
E4	1,725 %	0,135 %
P4	0,725 %	0,130 %
P5	0,675 %	0,130 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

17. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Revenu mondial

- (a) La rangée « Date de création » à la page 345 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P3T5 – 7 janvier 2020
-------------------------	-----------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 345 est modifiée par l'ajout de la série P3T5.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 345, est modifié par la suppression de la rangée relative à la série P3 et son remplacement par ce qui suit :

Frais de gestion et de conseils et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
	P3 et P3T5	0,65 %	0,100 %

* En ce qui concerne les placements du Portefeuille dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Portefeuille pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Portefeuille ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Portefeuille est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Portefeuille est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Portefeuille est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

18. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque

- (a) La rangée « Type de titres » à la page 364 est modifiée par l'ajout d'un astérisque à la désignation de la série E2T5.

19. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque

- (a) La rangée « Date de création » à la page 368 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série E2T5 – 7 janvier 2020
-------------------------	-----------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 368 est modifiée par l'ajout de la série E2T5, assortie d'un astérisque.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 368, est modifié par la suppression de la rangée relative à la série E2 et son remplacement par ce qui suit :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils**		Frais d'administration***
	E2 et E2T5	1,675 %	0,105 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Portefeuille dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Portefeuille pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Portefeuille ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Portefeuille est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Portefeuille est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Portefeuille est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

20. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2015

- (a) La rangée « Date de création » à la page 380 est modifiée par l'ajout des séries suivantes :

Date de création	Séries E2T5 et P4 – 7 janvier 2020
------------------	------------------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 380 est modifiée par l'ajout des séries E2T5 et P4.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 380, est modifié par i) la suppression de la rangée relative à la série E2 et son remplacement par ce qui suit et ii) l'ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P3 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils*		Frais d'administration**
	E2 et E2T5	1,675 %	0,105 %
P4	0,625 %	0,100 %	

* En ce qui concerne les placements du Portefeuille dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Portefeuille pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Portefeuille ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Portefeuille est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Portefeuille est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Portefeuille est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

21. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2020

- (a) La rangée « Date de création » à la page 384 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P4 – 7 janvier 2020
-------------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 384 est modifiée par l’ajout de la série P4.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d’administration », qui figure à la page 384, est modifié par l’ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P3 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d’administration	Frais de gestion et de conseils*	Frais d’administration**
P4	0,65 %	0,100 %

* En ce qui concerne les placements du Portefeuille dans *des fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Portefeuille pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Portefeuille ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s’agit des *frais d’administration* si l’actif net du Portefeuille est inférieur à 100 millions de dollars. Si l’actif net du Portefeuille est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d’administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l’actif net du Portefeuille est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

22. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2025

- (a) La rangée « Date de création » à la page 388 est modifiée par l’ajout des séries suivantes :

Date de création	Séries F5, P1T5, P2T5, P3T5 et P4 – 7 janvier 2020
-------------------------	--

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 388 est modifiée par l’ajout des séries F5, P1T5, P2T5, P3T5 et P4.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d’administration », qui figure à la page 388, est modifié par i) l’ajout des rangées suivantes relatives à la série F5 et à la série P4 directement sous les rangées relatives à la série F et à la série P3, respectivement, et ii) la suppression des rangées relatives aux séries P1, P2 et P3 et leur remplacement par les rangées correspondantes suivantes :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
F5	0,75 %	0,200 %
P1 et P1T5	0,725 %	0,150 %
P2 et P2T5	0,70 %	0,100 %
P3 et P3T5	0,675 %	0,100 %
P4	0,65 %	0,100 %

* En ce qui concerne les placements du Portefeuille dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Portefeuille pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Portefeuille ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Portefeuille est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Portefeuille est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Portefeuille est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

23. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2030

- (a) La rangée « Date de création » à la page 392 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P4 – 7 janvier 2020
------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 392 est modifiée par l'ajout de la série P4.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 392, est modifié par l'ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P3 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
P4	0,70 %	0,100 %

* En ce qui concerne les placements du Portefeuille dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Portefeuille pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Portefeuille ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Portefeuille est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Portefeuille est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Portefeuille est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

24. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2035

- (a) La rangée « Date de création » à la page 396 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P4 – 7 janvier 2020
------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 396 est modifiée par l'ajout de la série P4.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 396, est modifié par l'ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P3 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration		Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
	P4	0,70 %	0,100 %

* En ce qui concerne les placements du Portefeuille dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Portefeuille pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Portefeuille ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Portefeuille est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Portefeuille est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Portefeuille est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

25. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2040

- (a) La rangée « Date de création » à la page 400 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P3 – 7 janvier 2020
-------------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 400 est modifiée par l'ajout de la série P3.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 400, est modifié par l'ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P2 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration		Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
	P3	0,775 %	0,100 %

* En ce qui concerne les placements du Portefeuille dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Portefeuille pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Portefeuille ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Portefeuille est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Portefeuille est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Portefeuille est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

26. Profil de fonds du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2055

- (a) La rangée « Date de création » à la page 412 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série P3 – 7 janvier 2020
-------------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 412 est modifiée par l’ajout de la série P3.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d’administration », qui figure à la page 412, est modifié par l’ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P2 :

Frais de gestion et de conseils et frais d’administration	Série	Frais de gestion et de conseils*	Frais d’administration**
	P3	0,775 %	0,100 %

* En ce qui concerne les placements du Portefeuille dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Portefeuille pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Portefeuille ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s’agit des *frais d’administration* si l’actif net du Portefeuille est inférieur à 100 millions de dollars. Si l’actif net du Portefeuille est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d’administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l’actif net du Portefeuille est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

27. Profil de fonds du Fonds Fidelity Obligations canadiennes

- (a) La rangée « Date de création » à la page 424 est modifiée par l’ajout de la série suivante :

Date de création	Série P5 – 7 janvier 2020
-------------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 424 est modifiée par l’ajout de la série P5.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d’administration », qui figure à la page 424, est modifié par l’ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P4 :

Frais de gestion et de conseils et frais d’administration	Série	Frais de gestion et de conseils	Frais d’administration*
	P5	0,425 %	0,075 %

* Il s’agit des *frais d’administration* si l’actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l’actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d’administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l’actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

28. Profil de fonds du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U.

- (a) La rangée « Date de création » à la page 446 est modifiée par l’ajout de la série suivante :

Date de création	Série P3 – 7 janvier 2020
-------------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 446 est modifiée par l'ajout de la série P3, assortie d'un astérisque.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 446, est modifié par l'ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série P2 :

Frais de gestion et de conseils et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseils	Frais d'administration
	P3	0,375 %	0 %

* Les parts de cette série peuvent uniquement être souscrites en dollars américains.

29. Profil de fonds du Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable

- (a) La rangée « Date de création » à la page 449 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série E5 – 7 janvier 2020
-------------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 449 est modifiée par l'ajout de la série E5, assortie d'un astérisque.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 449, est modifié par l'ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série E4 :

Frais de gestion et de conseils et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseils	Frais d'administration**
	E5	1,10 %	0,125 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

30. Profil de fonds du Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres

- (a) La rangée « Date de création » à la page 483 est modifiée par l'ajout de la série suivante :

Date de création	Série E3 – 7 janvier 2020
-------------------------	---------------------------

- (b) La rangée « Type de titres » à la page 483 est modifiée par l'ajout de la série E3.
- (c) Le tableau à la rubrique « Frais de gestion et de conseils et frais d'administration », qui figure à la page 483, est modifié par l'ajout de la rangée suivante directement sous la rangée relative à la série E2 :

Frais de gestion et de Série conseils et frais d'administration	Frais de gestion et de conseils*	Frais d'administration**
E3	1,05 %	0,13 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

31. Profil de fonds de la Fiducie de placement Fidelity Innovations^{MD} mondiales

- (a) L'astérisque indiqué en regard du nom du Fonds dans le titre et le renvoi correspondant figurant sous le tableau de la rubrique « Détails sur le fonds » à la page 630 sont supprimés.

32. Couverture arrière

La couverture arrière est modifiée afin d'indiquer que :

- (a) les parts de série P3T5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Expansion Canada;
- (b) les parts des séries E3T5 et E4T5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada;
- (c) les parts de série P2 sont également offertes par le Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises;
- (d) les parts de série P1T5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé;
- (e) les parts des séries E2, E2T5 et P2 sont également offertes par le Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises;
- (f) les parts de série E1T5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Événements opportuns;
- (g) les parts des séries E2T5 et P4 sont également offertes par le Fonds Fidelity Chine;
- (h) les parts de série P3 sont également offertes par le Fonds Fidelity Japon;
- (i) les parts des séries E4 et E5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises;

- (j) les parts des séries E4, P4 et P5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Équilibre Amérique – Devises neutres;
- (k) les parts de série P3T5 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Revenu mondial;
- (l) les parts de série E2T5 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque;
- (m) les parts des séries E2T5 et P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2015;
- (n) les parts de série P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2020;
- (o) les parts des séries F5, P1T5, P2T5, P3T5 et P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2025;
- (p) les parts de série P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2030;
- (q) les parts de série P4 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2035;
- (r) les parts de série P3 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2040;
- (s) les parts de série P3 sont également offertes par le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2055;
- (t) les parts de série P5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Obligations canadiennes;
- (u) les parts de série P3 sont également offertes par le Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U.;
- (v) les parts de série E5 sont également offertes par le Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable; et
- (w) les parts de série E3 sont également offertes par le Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres.

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'un organisme de placement collectif, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de votre souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de votre ordre de souscription. Si vous souscrivez des titres aux termes d'un régime contractuel, le délai alloué pour exercer le droit de résolution peut être plus long.

Dans plusieurs provinces et territoires, la législation en valeurs mobilières vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un organisme de placement collectif ou, dans certaines provinces et certains territoires, des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse sur l'organisme de placement collectif. Vous devez agir dans les délais déterminés par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.